

Réf: Dossier N° 130075

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AFRIC DISTRI & SERVICES »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE, 8eme tranche caféier 8, Lot 131, Ilot 2

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/07/2022 , et enregistrés au CEPICI le 29/07/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AFRIC DISTRI & SERVICES »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- Les fournitures de bureaux, matériels informatiques ;
- Matériels, mobiliers de bureau et divers ;
- Vente de matériels industriels, électrique et bâtiment;
- Evènementiel ;
- Organisation de séminaires, colloques, voyages spectacles et de circuit ;
- Confection de support de communication ;
- Avitaillement et ravitaillement ;
- Transfert d'argent ;
- Vente d'articles divers ;
- Distribution ;
- Prestation de services;
- Divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou

pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE, 8eme tranche caféier 8, Lot 131, Ilot 2

Dirigeant(s) : Mlle ZEGUIBA EDWIGE FRANCE MARINA (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-06990 du 03/08/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°35048/GTCA/RC/2022 du 03/08/2022

